



Décembre 2017 – N° 34



## Chères Tolvériennes, Chers Tolvériens

L'année 2017 se termine après avoir égrené son cortège de drames et de scènes d'horreurs. Souhaitons que 2018 nous apporte la paix.

Nous vivons une bien inquiétante période...il est plus que temps que le bon sens, l'ouverture aux autres, le respect et le partage redeviennent nos premières préoccupations.

Ces valeurs humanistes sont au cœur de ce qui nous rassemble au sein du conseil municipal et bien au-delà des inéluctables et nécessaires différences de point de vue qui parfois animent nos débats, enrichissent nos décisions et permettent de lancer de nombreux projets.

Un autre objet de préoccupation a surgit : la suppression de la taxe d'habitation et ses conséquences sur les budgets des communes à terme et plus largement sur leur autonomie à décider de leur fiscalité pour financer les services et les équipements à la population. Les compensations versées par l'État ne couvrent jamais la perte de recette constatée ni l'augmentation des charges. Ajouté à la baisse chronique des dotations, ce gel des recettes fiscales pour les communes ne va qu'accentuer les inégalités de territoires : ce sont les communes aux populations les plus modestes qui seront les plus sévèrement touchées.

Toutefois, je ne saurais terminer cet édito sans une note positive et sans parler des réjouissances de fin d'année, en commençant par le traditionnel marché de Noël le 10 décembre 2017.

C'est aussi avec plaisir que je vous donne rendez-vous au début de l'année 2018, à l'occasion des **Vœux de la municipalité qui auront lieu le 20 janvier** prochain pour faire un bilan de son activité, à la salle de sport.

En attendant cette nouvelle année qui bien entendu sera meilleure, je vous souhaite de très belles fêtes, pleines d'humour dont il ne faut jamais se départir !

Et j'espère que, comme moi, vous croyez toujours au Père Noël ! ...

Très bonnes fêtes de fin d'année

Bien chaleureusement

Votre Maire,

*Brigitte BAPTISTE*



**Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours et vous proposera de le faire sur internet.**

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs Thierry Perot et Sarah-Marie Luteau.

Ils vous remettront à cet effet des **codes personnels** pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser le questionnaire papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.

**Il détermine la population officielle de chaque commune.**

De ces chiffres découlent la participation de l'état au budget de la commune : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'**ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (école, maison de retraite, etc...), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique utile à tous.



**Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel**, il est muni d'une Carte Officiel qu'il doit vous présenter.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

**Le recensement est organisé du 18 janvier au 17 février 2018.**

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

## Recensement citoyen

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes garçons et filles de nationalité française qui doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leur 16 ans et les 3 mois qui suivent.

- Cette démarche peut être effectuée en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) « **recensement citoyen obligatoire** ». Il vous faut disposer d'un compte (ou le créer pour faire votre démarche), et avoir la possibilité de télétransmettre les éléments justificatifs.
- Elle peut également être faite à la Mairie en présentant une pièce d'identité en cours de validité et le livret de famille des parents.

L'attestation de recensement remise à cette occasion est un document

obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...).

Suite à ce recensement, l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans.



## Travaux dans la commune

**Aménagement de sécurité carrefour RD 57 rues de l'Eglise et de Beauegard** : la première tranche est terminée (bordures et enrobé des trottoirs, dalles podotactiles des passages pour piétons, gaines pour l'éclairage...),

La deuxième tranche commencera après la période de froid (profilage et revêtement de la chaussée, marquage au sol, signalisation routière, plantation ...).

**Accès à la Mairie** : conformément à la réglementation, la mise aux normes pour favoriser l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite se termine :

- Une signalétique a été mise en place sur les escaliers : nez de marche, bandes sur les contre-marches, dalles podotactiles, des bandes autocollantes matérialisent les vitres.
- Une place de stationnement réservée a été aménagée.
- Une modification de l'accès au défibrillateur a été apportée pour permettre aux personnes PMR d'y accéder, un emplacement est prévue pour la mise en place d'un banc.
- Le passage piéton sera déplacé en face du stationnement réservé.

L'ensemble de ces travaux est réalisé par le service technique de la commune.



# Déneiger son trottoir évite les glissades et les litiges !!!



De la neige, du gel et du froid ! Quoi de plus normal en cette saison !

**Qui est responsable** de sa partie de trottoir, pour son entretien, et surtout son déblayage ? **C'est l'habitant du logement.**

Petit rappel de la réglementation forcément utile jusqu'à la fin de l'hiver !

**Un arrêté du Maire attribue clairement le déneigement des trottoirs aux riverains.**

Une solide pelle en acier s'impose pour enlever, gratter la neige, et éventuellement briser la glace. Une opération de déblayage dès la fin de l'averse neigeuse garantit un trottoir non glissant... Jusqu'aux prochains flocons !

## Programme « Habiter mieux »



L'objectif est d'inciter les propriétaires à réhabiliter leur logement ancien, notamment au niveau de l'amélioration de la performance énergétique (changement de chaudière, menuiseries extérieures, isolation des combles).

**Le PIG (Programme d'Intérêt Général) « Habiter mieux »** est co-piloté par le département de la Charente et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). GrandAngoulême y participe depuis 2012 en contribuant à hauteur de 10 % du montant des travaux subventionnables. Désormais, dans un souci d'équité des habitants, le dispositif est élargi aux 38 communes de l'agglomération (hors OPAH-RU). Renseignements : [www.renovation-info-service.gouv.fr/le-programme-habiter-mieux](http://www.renovation-info-service.gouv.fr/le-programme-habiter-mieux)

## Réussir ma Rénov'

### Un dispositif pour faciliter le projet de rénovation des logements des particuliers.



Le 3 octobre à l'Alpha, se sont déroulés le lancement du dispositif Réussir ma Rénov' et la signature de la convention entre les élus et les partenaires concernés.

Réussir ma Rénov' est un dispositif mis en place par les collectivités de Grand Angoulême, Lavalette Tude Dronne et La Rochefoucauld Porte du Périgord dans le cadre de la démarche TEPos (Territoires à Energie Positive).

Il s'adresse à tous les particuliers sans condition de ressources, il facilite la réalisation du projet de rénovation énergétique des logements (chaudière à remplacer, combles, fenêtres ou murs à isoler...). En effet, ce dispositif est le fruit d'un travail de coordination de tous les acteurs de l'habitat et offre un parcours simplifié grâce à un point d'entrée unique situé physiquement à l'Espace info énergie du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Charente et à un accompagnement tout au long de la conception du projet de rénovation. Cet accompagnement est neutre, gratuit et indépendant. Afin de garantir la bonne réalisation du projet, une liste de professionnels locaux et qualifiés du bâtiment est mise à disposition.

Renseignements : [www.reussirmarenov.fr](http://www.reussirmarenov.fr) • [Infoenergie.caue16@orange.fr](mailto:Infoenergie.caue16@orange.fr)

Adresse : CAUE Réussir ma Rénov' • 31 boulevard Besson Bey • 16000 Angoulême

## AIDE AUX DEVOIRS

Afin de permettre aux enfants de l'Ecole des Sources de bénéficier d'une aide aux devoirs, une action encadrée par des bénévoles a été mise en place depuis 2008. Elle se déroule à la satisfaction générale des enfants, des parents, des enseignants.

Compte-tenu du nombre important d'enfants intéressés par ce soutien, nous recherchons des personnes disponibles pour compléter l'équipe déjà existante les mardi et jeudi de 16 h 45 à 18 h 15.

Nous remercions les volontaires de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

## Une panne d'éclairage public ? Comment réagir ?

Soyez attentif au type d'incident. Est-ce que toute la rue est en panne ? La lampe est-elle éteinte ou clignote-t-elle ? Le luminaire est-il cassé ?

**Signaler une panne d'éclairage public**, téléphoner à la mairie, en précisant la référence apposée sur la plaquette d'identification fixée sur le poteau d'éclairage. Exemple : OB 072. Il permet aux techniciens du SDEG de se repérer pour intervenir. Le dépannage s'effectuera dans les 6 jours.

Le **SDEG 16** : Syndicat Départemental D'éclairage et de Gaz de la Charente, assure l'entretien de plus de 57 000 points lumineux sur les collectivités qui lui ont confié cette compétence. Depuis 2001, la commune lui a transféré cette dernière.

**Pour les cas d'urgence et uniquement en cas de danger**, comme par exemple, un candélabre couché sur le bord de la route suite à un accident, une intempérie, un acte de vandalisme, **en dehors des périodes d'ouverture des bureaux du SDEG 16** (soirs, nuits, samedis, dimanches et jours fériés) il convient d'appeler le numéro d'astreinte suivant : **0800 000 404**.

**Pour le réseau électrique** Basse Tension (poteau béton), **ENEDIS** intervient sur appel téléphonique au 0972675016.



# Les activités sur Touvre

- ✚ **Amicale Laïque** ➤ Mr Michel HUMEAU  
☎ 05.45.68.02.92 @ michelhumeau1@orange.fr

---

- ✚ **Association pour la Sauvegarde de l'Église de Touvre (ASET)** ➤ Mr Roger KLEIN  
☎ 06.60.43.60.82 @ aset.touvre@yahoo.fr

---

- ✚ **Boxe** ➤ Mr David GENIN  
☎ 06.19.53.21.65 @ touvrexboxefrancaise@yahoo.fr

---

- ✚ **Comité des Fêtes et Loisirs** ➤ Mme Stéphanie DOCHE  
☎ 06.22.18.75.47 @ breizhmama29@gmail.com

---

- ✚ **Club Roller Alternative** ➤ Mme Sabine GANAN  
☎ 06.20.60.08.53 @ crac.roller@gmail.com

---

- ✚ **COEGF Charente - Self Défense** ➤ Mr Frédéric PIVETEAU  
☎ 06.70.12.76.25 @ coegftdc@gmail.com

---

- ✚ **Cyclo club Tolvérien – Cyclisme** ➤ Mr Jean-Paul AMBLARD  
☎ 05.45.65.48.78 @ jean-paulamblard@orange.fr

---

- ✚ **Danse - Classique/Jazz dance/Pointes/Contemporain** ➤ Mme Isabelle BRISARD  
☎ 07.60.03.08.36 @ isabj@orange.fr

---

- ✚ **Groupe des marcheurs de Touvre - Marche** ➤ Mr François TARDIEUX  
☎ 06 34 03 49 08 @ françoistardieux@orange.fr

---

- ✚ **Gymnastique Volontaire - Tonic/Douce/ Step** ➤ Mme Christine BUREAU  
☎ 05.45.25.00.50 @ chirstine.bureau@orange.fr

---

- ✚ **Jeunesse sportive de Touvre - Foot loisirs** ➤ Mr Bruno RENON  
☎ 06.77.83.23.98 @ pierrette.bruno@orange.fr

---

- ✚ **Les enfants des Sources (parents d'élèves)** ➤ Mme Élodie BRISARD  
☎ 06.83.31.04.88 @ ape.enfantsdessources@yahoo.fr

---

- ✚ **Paradise dancers 16 – Country** ➤ Sylvaine MOTARD  
☎ 06.75.33.63.18 @ sylvaine.motard@laposte.net

---

- ✚ **Premières Quenottes - Assistantes maternelles agréées** ➤ Mme Sylvie MEIZE  
☎ 06.73.38.51.69 @ prquenottes@gmail.com

---

- ✚ **Prise de step - Claquettes Américaines** ➤ Jacky CALIAN  
☎ 06.63.36.43.92 @ prisedestep@wanadoo.fr - secretariat.prisedestep@gmail.co

---

- ✚ **Retour aux Sources (club du 3<sup>ème</sup> âge)** ➤ Mr Yvan BAYOUX  
☎ 05.45.65.44.99

---

- ✚ **Société de chasse** ➤ Mr Jacques TRZASKUS  
☎ 06.59.38.52.88 - Appeler entre 12h/13h30 ou après 19h

---

- ✚ **So Fit Gym - Zumba** ➤ Mr Nicolas VANDART  
☎ 06.78.39.85.16 @ cartier.mathilde@orange.fr

---

- ✚ **Tennis Club** ➤ Mr Fabrice ROUGIER  
☎ 05.45.21.70.88 @ tc.touvre@fft.fr

